

Bureau de la métropole du 25 mai 2018

COMPTE RENDU

Date de convocation
11 mai 2018

Conseillers en exercice
36

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 25 mai 2018 à 10 heures, à l'hôtel de métropole, sous la Présidence de Monsieur Alain MASSON, 1^{er} Vice-Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. A. MASSON, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, M D. CAP, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT, Vice-Présidents.

Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme B. MALGORN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. F. CUILLANDRE, Président, M. Y. NEDELEC, M. P. OGOR, M. A. GOURVIL, Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, M. R. HERVE, M. R. SARRABEZOLLES, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

DEVELOPPEMENT

- Projets et équipements métropolitains

- B 2018-05-116** - **Etudes 'Coeur de métropole élargi à la Penfeld' - demandes de financements auprès de la Région Bretagne (contrat de partenariat Région - Pays de Brest), du Conseil départemental du Finistère (contrat de territoire), ainsi que d'autres financeurs potentiels.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à solliciter des financements auprès de la Région Bretagne et du Département du Finistère ou d'autres financeurs potentiels, pour la réalisation des études portant sur le Cœur de métropole, élargi à la Penfeld à Brest.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
**Abstention: Le groupe
Rassemblement pour
Brest**
- B 2018-05-117** - **ZAC du plateau des Capucins - Autorisation de signature de la convention d'occupation précaire pour la réalisation du chantier de l'ilot D.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le projet de convention tripartite d'occupation précaire, relative à la mise à disposition d'emprises nécessaires à la réalisation du chantier du promoteur KAUFMAN & BROAD sur l'ilot D du plateau des Capucins.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
**Abstention: Le groupe
Rassemblement pour
Brest**
- B 2018-05-118** - **ZAC du plateau des Capucins - autorisation de signature de la convention d'occupation précaire pour la réalisation du chantier de l'ilot G.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le projet de convention tripartite d'occupation précaire relative à la mise à disposition d'emprises nécessaires à la réalisation du chantier du promoteur REALITES sur l'ilot G du plateau des Capucins.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
**Abstention: Le groupe
Rassemblement pour
Brest**

- Développement Economique

- B 2018-05-119** - **Dispositif 'pass commerce artisanat' : définition du périmètre.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le périmètre d'application de la convention de mise en œuvre du dispositif pass commerce artisanat, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous documents pour la mise en œuvre de cette décision.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-05-120

- SATO Relais - Approbation de la convention annuelle entre Brest métropole et l'association SATO Relais. Subvention de fonctionnement 2018.

SATO Relais a pour objet de remettre en emploi des personnes éloignées du monde du travail (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA...). La structure qui porte une association intermédiaire et trois chantiers d'insertion, a ainsi accueilli 620 demandeurs d'emploi au 31/12/2017. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les termes du projet de convention, d'autoriser le Président ou son représentant à le signer et d'attribuer à l'association une subvention de fonctionnement de 22 000 euros pour 2018.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-05-121

- Mission Locale du Pays de Brest - Approbation de l'avenant n°3 à la convention d'objectifs 2015-2018 signée entre Brest métropole et la Mission Locale du Pays de Brest. Subvention de fonctionnement 2018.

La Mission Locale du Pays de Brest a pour objectif de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans en difficultés, habitant le Pays de Brest. En 2017, elle a accompagné 6 137 jeunes sur l'ensemble du Pays de Brest dont 4 284 sur le territoire de Brest métropole. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant, à signer le projet d'avenant n°3 et à verser la subvention de fonctionnement de 524 113 €.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Mission Enseignement Supérieur Recherche et Innovation

B 2018-05-122

- Pôle Mer Bretagne Atlantique - Approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et l'association du Pôle Mer Bretagne Atlantique pour l'année 2018.

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation, Brest métropole souhaite renouveler son soutien à l'association du Pôle Mer Bretagne Atlantique (PMBA) pour ses actions d'accompagnement aux porteurs de projets et d'animation de la filière maritime sur le territoire. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le projet de convention financière avec le PMBA et d'autoriser le versement d'une subvention de 55 000 € pour l'année 2018.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Stratégie et prospective

B 2018-05-123

- DSIL 2018 - Demande de subvention au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les plans de financement des opérations présentées à la DSIL 2018, d'autoriser le Président, ou son représentant, à déposer les dossiers de demande de subvention et les pièces complémentaires nécessaires à leur instruction auprès de la Préfecture du Finistère pour la DSIL 2018, et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

ADMINISTRATION GENERALE

B 2018-05-124

- AFCDP - Adhésion de Brest métropole à l'Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel (AFCDP).

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion de Brest métropole à l'Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel (AFCDP) et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Ressources Humaines

B 2018-05-125

- COS - Versement de la subvention de fonctionnement au COS (Comité des Oeuvres Sociales) pour l'année 2018.

Brest métropole verse chaque année une subvention de fonctionnement au Comité des Œuvres Sociales afin que celui-ci assure des actions sociales et culturelles au bénéfice des agents de la collectivité. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le projet de convention entre Brest métropole et le Comité des Œuvres Sociales et d'autoriser le versement de la subvention pour l'année 2018.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Patrimoine

B 2018-05-126

- Demandes d'autorisations d'urbanisme.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer au nom de Brest métropole, toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre des travaux dans les bâtiments métropolitains.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-05-127

- Mise en vente des matériels roulants et autres matériels inutilisés.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la mise en vente aux enchères des matériels roulants (lot1) et des autres matériels (lot2) inutilisés par les services de Brest métropole et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-05-128

- Approbation d'un projet de protocole transactionnel entre Brest métropole et Mme GUEGANTON, 20 Rue du Carpon à Brest.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer au nom de Brest métropole, le protocole d'accord transactionnel relatif au versement d'une somme de 5 000 euros en faveur de Madame Laurence GUEGANTON pour la remise en état de désordres sur sa propriété.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

FINANCES

- Garanties d'Emprunts

B 2018-05-129

- Approbation d'une garantie d'emprunt à la SCCV Plouzané - Domaine des Salicornes pour un prêt d'un montant total de 1 442 000 € contracté auprès de ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels pour le financement de l'opération de construction de 16 logements en location-accession (PSLA) - Domaine des Salicornes à Plouzané.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 100 % pour un prêt d'un montant total de 1 442 000 € souscrit par la SCCV Plouzané – Domaine des Salicornes auprès de ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de mise en œuvre de la garantie.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS
Abstention: Le groupe
Brest Nouvelle
Alternative**

B 2018-05-130

- Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA d'HLM d'Armorique Habitat pour un prêt d'un montant total de 220 676 € contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de construction de 2 logements, situés rue du Stade à GOUESNOU.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 100 % pour un prêt d'un montant total de 220 676 € souscrit par la SA d'HLM Armorique Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de mise en œuvre de la garantie.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS
Abstention: Le groupe
Brest Nouvelle
Alternative**

SERVICES A LA POPULATION

- B 2018-05-131** - **Tour de France 2018 : demandes de subventions.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à solliciter des subventions pour l'organisation du départ de la 6ème étape du Tour de France cycliste le 12 juillet 2018 à Brest auprès de tout organisme susceptible d'apporter une aide financière, notamment le département du Finistère et la région Bretagne.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
**Abstention: Le groupe
Europe Ecologie Les
Verts**
- B 2018-05-132** - **Championnats de France de l'Avenir : approbation d'un projet de convention de partenariat entre Brest métropole et l'association COECYN (Comité d'Organisation d'Événements Cyclistes Nationaux) pour l'organisation des championnats de France cyclistes de l'Avenir en 2018.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention entre Brest métropole et l'association COECYN pour l'organisation des championnats de France cyclistes de l'Avenir en 2018, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
**Abstention: Le groupe
Europe Ecologie Les
Verts**
**M. CAP ne prend pas
part au vote**
- B 2018-05-133** - **Fêtes maritimes de Brest 2020 - approbation d'un projet d'avenant n°1 à la convention de partenariat (2017-2020) entre Brest métropole et Brest Événements Nautiques.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant n°1 à la convention entre Brest métropole et Brest Événements Nautiques pour l'organisation des fêtes maritimes Brest 2020, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
**Messieurs FAYRET et
POLARD ne prennent
pas part au vote**
- B 2018-05-134** - **Événementiels nautiques annuels : approbation d'un projet d'avenant n° 4 à la convention pluriannuelle entre Brest métropole et l'association Brest Événements Nautiques pour l'organisation de manifestations nautiques pour la période 2015 - 2019.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant n°4 à la convention entre Brest métropole et Brest Événements nautiques pour l'organisation de manifestations nautiques pour la période 2015-2019, et d'autoriser le Président, ou son représentant à le signer.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**
**Messieurs FAYRET et
POLARD ne prennent
pas part au vote**
- B 2018-05-135** - **Four à chaux à Plougastel : approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et l'association Don Bosco pour le versement d'une subvention pour l'année 2018.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention pour l'année 2018 entre Brest métropole et l'association Don Bosco, portant attribution d'une subvention, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.
- ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Equipements d'Agglomération

- B 2018-05-136** - **Musée des beaux-arts : proposition d'adhésion de Brest métropole à l'association 'Loisirs en Finistère' pour l'année 2018.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion de Brest métropole pour l'année 2018 à l'association « Loisirs en Finistère » et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.
- B 2018-05-137** - **Musée des beaux-arts : proposition d'adhésion de Brest métropole au réseau 'Tourisme Bretagne' du comité régional du tourisme Bretagne pour l'année 2018.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion de Brest métropole au réseau « Tourisme Bretagne » du comité régional du tourisme Bretagne pour l'année 2018 et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.
- B 2018-05-138** - **Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique : proposition d'adhésion de Brest métropole à la 'Fédération Unie des Auberges de Jeunesse' pour l'année 2018.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion de Brest métropole à la « Fédération Unie des Auberges de Jeunesse » pour l'année 2018 et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.
- B 2018-05-139** - **Licence d'entrepreneur de spectacles : modification du détenteur de la licence d'entrepreneur de spectacles pour Brest métropole.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant, à solliciter la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne en vue de demander une modification des licences d'entrepreneurs de spectacles (modification du détenteur).

- Ecologie urbaine

- B 2018-05-140** - **1% Eau - Approbation du projet de convention 2018-2019 entre Brest métropole et l'association Gouesnou Mali pour le versement d'une subvention pluriannuelle et attribution de la subvention 2018.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention entre Brest métropole et l'association Gouesnou Mali, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer et portant attribution d'une subvention de 13 000 € à l'association au titre de l'année 2018.
Abstention: Le groupe Europe Ecologie Les Verts

- B 2018-05-141** - **Eco défis - Approbation d'un projet de convention de partenariat avec la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Bretagne, pour le déploiement du dispositif Eco défis.**
Une convention de partenariat avec la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat est proposée afin d'expérimenter l'action Eco défis qui vise à accompagner une quinzaine d'artisans pour mettre en place des actions concrètes en faveur du développement durable. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer avec la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat le projet de convention.
- B 2018-05-142** - **Participation de Brest métropole aux activités du projet 'Concours sur la gestion de l'énergie au niveau local pour l'adoption et l'amélioration des plans d'action en faveur de l'énergie durable et du climat - COMPETE4SECAP', financé par le programme européen Horizon 2020.**
Une convention d'accord de coopération avec MT Partenaires Ingénierie est proposée pour participer au projet, afin de participer aux activités du projet 'Concours sur la gestion de l'énergie au niveau local pour l'adoption et l'amélioration des plans d'action en faveur de l'énergie durable et du climat - COMPETE4SECAP ', financé par le programme européen de recherche et d'innovation Horizon 2020. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à signer avec MT Partenaires Ingénierie le projet de convention.
- B 2018-05-143** - **Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie pour la réalisation d'une installation solaire thermique au Centre Technique Communautaire collecte propreté.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter la subvention auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour la réalisation d'une installation solaire thermique sur le centre technique collecte propreté.
- B 2018-05-144** - **Bretagne Vivante SEPNEB - Approbation d'un projet d'avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'objectifs entre Brest métropole et l'association Bretagne Vivante-SEPNEB pour 2018.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant à signer avec Bretagne Vivante-SEPNEB un projet d'avenant n°1 pour l'année 2018 portant attribution d'une subvention pour l'année 2018 d'un montant de 23 000 €.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À LA
MAJORITE
Contre: Le groupe
GICA
Abstention: Les
groupes
Rassemblement pour
Brest et Brest
Nouvelle Alternative**

- Espace Public

- | | | |
|----------------------|---|---------------------------------|
| B 2018-05-145 | <p>- Lotissement 'Mezantellou' à Guilers - Acquisition à titre gratuit et classement dans le domaine public de la rue de la Roseraie et des espaces communs.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'acquérir à titre gratuit et de classer dans le domaine public, la rue de la Roseraie et les espaces communs – lotissement Mezantellou à Guilers.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-05-146 | <p>- ZAC de Kergaradec I sur les communes de Gouesnou et Guipavas - Classement dans le domaine public des rues et des espaces communs.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de classer dans le domaine public les rues et les espaces communs ainsi que le génie civil des réseaux de télécommunications – ZAC de Kergaradec I sur les communes de Gouesnou et Guipavas.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-05-147 | <p>- ZAC Saint-Martin-Ilot Foucault à Brest - Classement dans le domaine public des rues des Remouleurs, Henri Groues dit Abbé Pierre, les traversées des Brocheurs, des Écailleurs.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de classer dans le domaine public les rues des Remouleurs, Henri Groues dit Abbé Pierre, les traversées des Brocheurs, des Écailleurs ainsi que le génie civil des réseaux de télécommunications – ZAC Saint Martin-Ilot Foucault à Brest.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-05-148 | <p>- Classement dans le domaine public des parcelles de voirie et espaces verts dont Brest métropole a fait l'acquisition à titre gratuit dans le cadre d'opérations d'aménagement ou d'alignement de voirie, sur les communes de Brest et Plougastel-Daoulas.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de classer dans le domaine public plusieurs parcelles de voirie et espaces verts dont Brest métropole a fait l'acquisition à titre gratuit dans le cadre d'opérations d'aménagement ou d'alignement de voirie, ainsi que les réseaux de génie civil de télécommunications, sur les communes de Brest et Plougastel-Daoulas.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |
| B 2018-05-149 | <p>- Rue Henri Quéffelec à Plougastel-Daoulas - Acquisition à titre gratuit et classement dans le domaine public.</p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'acquérir à titre gratuit et de classer dans le domaine public la rue Henri Quéffelec à Plougastel-Daoulas.</i></p> | ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ |

- Propreté Déchets

B 2018-05-150

- Déchets Diffus Spécifiques - Approbation de l'avenant n°1 à la convention type entre L'Eco-Organisme de la Filière des Déchets Diffus Spécifiques Ménagers et Brest métropole.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant n°1 à la convention type d'Eco-DDS, qui entrera en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2018, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

URBANISME

- Politique de la Ville

B 2018-05-151

- Vert le Jardin - Approbation d'un projet d'avenant 2018 à la convention d'objectif 2016-2019 signée entre Brest métropole, la Ville de Brest et Vert le Jardin.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant financier 2018 à la convention d'objectifs 2016-2019 entre Brest métropole, la Ville de Brest et l'association Vert le Jardin, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-05-152

- Les Compagnons Bâisseurs de Bretagne - Approbation d'un projet d'avenant à la convention d'objectif 2016-2019 signée entre Brest métropole et les Compagnons Bâisseurs de Bretagne.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant financier 2018 à la convention d'objectifs 2016-2019, entre Brest métropole et les Compagnons Bâisseurs de Bretagne, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

B 2018-05-153

- ICEO (Informier, accompagner vers l'Emploi) - Approbation d'un projet de convention entre Brest métropole et le SATO pour la mise en oeuvre d'ICEO.

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention financière 2018 entre Brest métropole et le SATO Relais pour la mise en oeuvre d'I.C.E.O. et d'autoriser le Président ou son représentant à la signer.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- Déplacements

- B 2018-05-154** **- Jalonnement bilingue : demande de subvention au Département du Finistère pour la mise en place de panneaux de jalonnement bilingue pour 2018.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de solliciter auprès du Département du Finistère une participation d'un montant de 16 666,67 € pour l'année 2018 pour la mise en place de jalonnement bilingue français/breton sur le territoire de Brest métropole.
- B 2018-05-155** **- Plateforme de covoiturage OuestGo - Approbation de la convention Mégalis pour l'exploitation de la plateforme de covoiturage OuestGo.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de partenariat avec le syndicat Mégalis Bretagne pour l'exploitation de la plateforme mutualisée de covoiturage de proximité et courtes distances OuestGo et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.

- Habitat

- B 2018-05-156** **- TINERGIE : rénovation énergétique des copropriétés – attribution de subventions concernant les audits énergétiques simples dans le cadre du dispositif Tinergie copropriétés.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Dans le cadre du dispositif Tinergie copropriétés, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions concernant les audits énergétiques simples annexées à la présente délibération.
- B 2018-05-157** **- TINERGIE : rénovation énergétique des copropriétés – Attribution de subventions concernant des Diagnostics Techniques Globaux dans le cadre des financements du Programme des Investissements d'Avenir Ville de Demain.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir Ville de Demain, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attributions de subventions concernant des Diagnostics Techniques Globaux de copropriétés accompagnés par la plateforme de rénovation énergétique Tinergie annexées à la présente délibération.
- B 2018-05-158** **- TINERGIE – rénovation énergétique de l'habitat individuel : attribution de subventions aux particuliers.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique Tinergie, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions aux particuliers pour la rénovation de leur maison individuelle.

- B 2018-05-159** - **Politique locale de l'habitat. Approbation de l'actualisation 2018 des coûts abordables, et des conditions d'éligibilité des acquéreurs au passeport pour l'accession.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Brest métropole a introduit dans sa politique locale de l'habitat depuis 2008 un objectif de diversité d'offre de logements capable de satisfaire le plus grand nombre de ménages. Cela se traduit notamment par des objectifs de production de logements à coûts abordables comprenant les logements locatifs sociaux et les logements destinés à de futurs propriétaires occupants modestes. Au sein de ce dispositif, Brest métropole apporte une aide financière, le « Passeport pour l'accession », aux ménages modestes. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'actualisation 2018 des coûts abordables et des conditions d'éligibilité des acquéreurs au Passeport pour l'accession.
- B 2018-05-160** - **Politique locale de l'habitat : approbation de la participation financière de Brest métropole au financement des opérations de logement locatif social.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la participation financière de Brest métropole aux opérations de logement locatif social, tel qu'indiqué dans le tableau annexé à la présente délibération.
- B 2018-05-161** - **Fonds d'Intervention pour l'Habitat – Attribution de subventions pour l'amélioration de l'habitat.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les décisions d'attribution de subventions au titre du Fonds d'Intervention pour l'Habitat pour un montant de 271 355 €.
- B 2018-05-162** - **Opérations de coloration de façades. Attributions de subventions à des particuliers.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attributions des subventions au titre des dispositifs d'aides aux opérations de coloration des façades.
- Affaires Foncières*
- B 2018-05-163** - **Bohars - Place de Kernevez - Cession d'une portion de domaine public au profit de la commune de Bohars.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession à la commune de Bohars d'une emprise de domaine public issue de la parcelle AB 267, située à Bohars, place de Kernevez.

- B 2018-05-164** - **Brest - Rue Emile Rousse : constat de la désaffectation et approbation du déclassement du domaine public d'une portion de terrain en vue de sa cession dans le cadre de la réalisation d'un programme d'habitat.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et d'approuver le déclassement du domaine public d'une portion de terrain, située rue Emile Rousse à Brest, en vue de sa cession dans le cadre de la réalisation d'un programme d'habitat.
- B 2018-05-165** - **Brest - Rue Emile Rousse : approbation de la cession sous conditions résolutoires à la SCCV 'le débit vert' ou toute autre personne morale pouvant s'y substituer, d'une portion de terrain en vue de la réalisation d'un programme d'habitat.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession sous conditions résolutoires de la parcelle CY 702 et CZ 271 à la SCCV « débit vert » ou toute société pouvant s'y substituer en vue de la réalisation d'un programme d'habitat.
- B 2018-05-166** - **Brest - Rue Comtesse de Rodellec du Portzic - Désaffectation et déclassement d'une emprise à extraire du domaine public.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement d'une emprise de 19 m² à extraire du domaine public rue Comtesse de Rodellec du Portzic à Brest.
- B 2018-05-167** - **Brest - Rue Comtesse de Rodellec du Portzic - Approbation de la cession au profit de Monsieur Frontier Albert d'une emprise à extraire du domaine public.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession au profit de Monsieur Frontier Albert d'une emprise de 19 m² à extraire du domaine public rue Comtesse de Rodellec du Portzic à Brest.
- B 2018-05-168** - **Brest- rue Portstrein Lapierre - Approbation d'une convention de servitude d'aqueduc au profit de Brest métropole sur les parcelles BP n°120.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la signature d'une convention de servitude d'aqueduc au profit de Brest métropole sur la parcelle cadastrée en section BP n°120 située rue Porstrein Lapierre à Brest.
- B 2018-05-169** - **Brest - Approbation de l'acquisition des parcelles HM 401, HL 35, 37, 41 et 42 appartenant aux consorts Mailloux, sises rue du Restic.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS**
Abstentions: Les groupes Rassemblement pour Brest, Brest Nouvelle Alternative, Europe Ecologie Les Verts
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition des parcelles HM 401, HL 35, 37, 41 et 42 appartenant aux consorts Mailloux dans le cadre de la réalisation de la future Voie Nord Lambezellec, à Brest.

- B 2018-05-170** - **Brest - Rue Jim Sevellec - Approbation de la cession des parcelles DR 53, 77, 78, 80 et 81 au bénéfice de Brest Métropole Aménagement dans le cadre d'un projet d'habitat.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession des parcelles DR 53, 77, 78, 79, 80 et 81 au bénéfice de Brest métropole aménagement dans le cadre d'un projet d'habitat.
- B 2018-05-171** - **Brest - Quizac - 12 rue du Languedoc : approbation d'une convention de mise à disposition de longue durée des locaux de la chaufferie située sur la parcelle EV n° 19, au bénéfice de Brest métropole, en vue de son exploitation dans le cadre du réseau de chaleur urbain.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de solliciter une mise à disposition de longue durée portant sur des locaux de la chaufferie Quizac situés sur la parcelle EV n°19, sise 12 rue du Languedoc à Brest et appartenant à Brest métropole habitat.
- B 2018-05-172** - **Brest - 9 rue de Tréornou : approbation d'une convention de mise à disposition de longue durée des locaux de la chaufferie de Kéréderm-Tréornou situés sur la parcelle AI 580, au bénéfice de Brest métropole, en vue de son exploitation dans le cadre du réseau de chaleur urbain.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de solliciter une mise à disposition de longue durée portant sur des locaux de chaufferie situés sur la parcelle AI 580, rue de Tréornou à Brest.
- B 2018-05-173** - **Brest - Approbation de l'acquisition de la parcelle HP 163 appartenant à la Diocésaine de Quimper, sis 160 rue Ernestine de Tremaudan.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition de la parcelle HP 163 appartenant à la Diocésaine de Quimper dans le cadre de la réalisation de la future Voie Nord Lambezellec, à Brest.
- B 2018-05-174** - **Brest - Ilot Proudhon - Approbation de la renonciation à servitudes de passage et non-aedificandi.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la renonciation à servitudes de passage et non aedificandi contre des parcelles sises rue Proudhon à Brest, cadastrées CD n° 574, 565 et 568 d'une part et CD n° 966 d'autre part.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
**Abstention: Le groupe
Rassemblement pour
Brest**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ DES
VOTANTS**
**Abstention: Le groupe
Rassemblement pour
Brest**

- B 2018-05-175** - **Brest - rue Poullic al Lor - Approbation d'une convention de servitude d'aqueduc au profit de Brest métropole sur les parcelles BP n°230 et 231 appartenant à la Ville de Brest.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la signature d'une convention de servitude d'aqueduc au profit de Brest métropole sur les parcelles cadastrées en section BP n°230 et 231 situées rue Poullic al Lor à Brest. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2018-05-176** - **Brest - 4 rue Conseil - Approbation de l'acquisition d'une emprise de trottoir.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition à titre gratuit de l'emprise du trottoir située devant l'immeuble situé 4 rue Conseil à Brest et cadastrée en section CD n°869p. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2018-05-177** - **Brest - Questel - Autorisation donnée au CHRU de Brest, à déposer une demande de permis d'aménager pour la réalisation de plusieurs parkings provisoires sur des terrains appartenant à Brest métropole.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le CHRU de Brest, à déposer une demande permis d'aménager pour la réalisation de plusieurs parkings provisoires sur des terrains appartenant à Brest métropole. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2018-05-178** - **Brest - ZAC des Capucins - Ateliers : approbation de la rétrocession à titre gratuit au profit de Brest métropole de quatre lots de volume appartenant à Brest Métropole Aménagement.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la rétrocession gratuite de 4 lots de volume situés dans les Ateliers des Capucins pour y accueillir et restaurer le canot de l'Empereur. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2018-05-179** - **Brest - Place de la Liberté - approbation de la signature d'une convention de servitude d'ancrage avec la SEMPI.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la signature d'une convention de servitude d'ancrage avec la SEMPI afin de régulariser l'installation des terrasses place de la Liberté à Brest. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2018-05-180** - **Gouesnou - Rue Yves Tréguer : désaffectation et déclassement d'une portion d'environ 20 m² de la parcelle AS 280 destinée à être cédée à Monsieur Roger Arzur.**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement d'une partie de la parcelle AS 280 à Gouesnou, pour une surface d'environ 20 m², en vue de la céder à Monsieur Roger Arzur. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

- B 2018-05-181** - Gouesnou - Rue Yves Tréguer : cession d'une portion d'environ 20 m² de la parcelle AS 280 appartenant à Brest métropole à Monsieur Roger Arzur.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession à Monsieur Roger Arzur d'une portion de la parcelle AS 280 d'environ 20 m², appartenant à Brest métropole, et située rue Yves Tréguer à Gouesnou.
- B 2018-05-182** - Gouesnou - Approbation de l'acquisition auprès de Monsieur Pouliquen d'une portion de la parcelle AX 166 permettant l'extension du parking relais du tramway au terminus porte de Gouesnou.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'une emprise d'environ 2339 m² à Monsieur Pouliquen, à prendre sur la parcelle AX 166, en vue de l'extension du parking relais du tramway au terminus de Gouesnou.
- B 2018-05-183** - Guilers - Rue Lucie Randouin - Désaffectation et déclassement du domaine public d'une parcelle cadastrée BI 116, en vue d'une cession à la Ville de Guilers.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la désaffectation et le déclassement du domaine public d'une parcelle cadastrée BI 116 située rue Lucie Randouin à Guilers, en vue d'une cession à la Ville de Guilers.
- B 2018-05-184** - Guilers - Rue Lucie Randouin - Cession d'une parcelle cadastrée BI 116, au profit de la Ville de Guilers.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une parcelle cadastrée BI 116 située rue Lucie Randouin à Guilers, au profit de la Ville de Guilers.
- B 2018-05-185** - Guilers - 33 bis rue Charles de Gaulle - Désignation de la Ville de Guilers comme acquéreur de la propriété acquise par l'Établissement public foncier de Bretagne.
Dans le cadre de la convention opérationnelle d'actions foncières de Guilers qui lie Brest métropole et l'Établissement public foncier de Bretagne, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la désignation de la Ville de Guilers comme étant l'acquéreur de la propriété située 33 bis rue Charles de Gaulle à Guilers, et cadastrée BB 48 et BB 50.
- B 2018-05-186** - Guipavas - Gouesnou - Zone d'aménagement concerté de Kergaradec-Extension - Rétrocession foncière à titre gratuit des parcelles à usage d'espaces publics.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la rétrocession à titre gratuit des parcelles à usage d'espaces publics dans la zone d'aménagement concerté de Kergaradec-Extension.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- B 2018-05-187** - Guipavas - Cession des parcelles H 473, 475, 1274, 1275, 1278, 1281, 1283, 1285, 1323, 1324, 1325, 1326, 2004 et 1289 à l'association Vert le jardin ou toute société pouvant s'y substituer.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession des parcelles H 473, 475, 1274, 1275, 1278, 1281, 1283, 1285, 1323, 1324, 1325, 1326, 2004 et 1289 à Guipavas, à l'association Vert le jardin.
- B 2018-05-188** - Guipavas - Impasse René Char : désaffectation et déclassement d'une portion d'environ 158 m² de la parcelle AX 114 destinée à être cédée à Monsieur Khalil Ben Yahmed.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement d'une partie de la parcelle AX 114 à Guipavas, pour une surface d'environ 158 m², en vue de la céder à Monsieur Khalil Ben Yahmed.
- B 2018-05-189** - Guipavas - Impasse René Char - Cession d'une portion d'environ 158 m² de la parcelle AX 114 appartenant à Brest métropole à Monsieur Khalil Ben Yahmed.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession à Monsieur Khalil Ben Yahmed d'une portion de la parcelle AX 114 d'environ 158 m², appartenant à Brest métropole, et située impasse René Char, à Guipavas.
- B 2018-05-190** - Guipavas - Annulation et remplacement de la délibération B 2016-05-132 du 13 mai 2016 intitulée 'Guipavas. Acquisition à la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) de Bretagne de cinq parcelles situées à Keroular pour 2,1ha' - Ajustement du prix d'acquisition.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'annuler et remplacer la délibération approuvant l'acquisition de 5 parcelles de terrain agricole situées à Keroular à Guipavas, préemptées par la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) de Bretagne à la demande de Brest métropole.
- B 2018-05-191** - Plougastel-Daoulas - Lesquivit : approbation de l'acquisition par Brest métropole des parcelles BN 71 et BO 62, appartenant aux consorts Le Gall.
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition des parcelles BN 71 et BO 62, situées dans le secteur de Lesquivit à Plougastel-Daoulas et appartenant aux consorts Le Gall.

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À
L'UNANIMITÉ**

- B 2018-05-192** - **Plougastel-Daoulas - chemin de Kervenal - approbation de l'acquisition par Brest métropole d'une portion de terrain issue de la parcelle CV 42, appartenant aux consorts Bonniou / André.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'une portion de terrain issue de la parcelle CV 42, située chemin de Kervenal à Plougastel-Daoulas et appartenant aux consorts Bonniou/André.
- B 2018-05-193** - **Plougastel-Daoulas - chemin de Kervenal - approbation de l'acquisition par Brest métropole d'une portion de terrain issue de la parcelle CV 279, appartenant à Madame Cap Anne-Marie.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'une portion de terrain issue de la parcelle CV 279, située chemin de Kervenal à Plougastel-Daoulas et appartenant à Madame Cap Anne-Marie.
- B 2018-05-194** - **Plougastel-Daoulas - chemin de Kervenal - approbation de l'acquisition par Brest métropole d'une portion de terrain issue des parcelles CV 51, 52, 53 et 54 appartenant aux consorts Cloarec.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'une portion des terrains issus des parcelles CV 51, 52, 53 et 54, situées chemin de Kervenal à Plougastel-Daoulas et appartenant aux consorts Cloarec.
- B 2018-05-195** - **Plougastel-Daoulas - chemin de Kervenal - approbation de l'acquisition par Brest métropole d'une portion de terrain issue de la parcelle CV 49, appartenant à Madame Kermarrec Chantal.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'une portion de terrain issue de la parcelle CV 49, située chemin de Kervenal à Plougastel-Daoulas et appartenant à Madame Kermarrec Chantal.
- B 2018-05-196** - **Plougastel-Daoulas - chemin de Kervenal - approbation de l'acquisition par Brest métropole d'une portion de terrain issue de la parcelle CV 278, appartenant à Madame Kervella Marie-Josephe.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'une portion de terrain issue de la parcelle CV 278, située chemin de Kervenal à Plougastel-Daoulas et appartenant à Madame Kervella Marie-Josephe.
- B 2018-05-197** - **Le Relecq-Kerhuon - Rue de la Corniche - Désaffectation et déclassement du domaine public d'une emprise de 20 m² en bordure de voie, en vue d'une cession à Monsieur et Madame Monvoisin.** **RETIRE**
Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement du domaine public d'une emprise bordant la rue de la Corniche à le Relecq-Kerhuon, en vue d'une cession à Monsieur et Madame Monvoisin.

B 2018-05-198

- Le Relecq-Kerhuon - Rue de la Corniche - Cession d'une emprise en bordure de voie, au profit de Monsieur et Madame Monvoisin.

RETIRE

Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une emprise bordant la rue de la Corniche à le Relecq-Kerhuon, en vue de sa cession à Monsieur et Madame Monvoisin.

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées au Secrétariat du Bureau de la métropole

MIS A L’AFFICHAGE LE 31 MAI 2018.